



Déconfinement : l'EPTB Ardèche prépare l'été au bord de nos rivières

Dorénavant, l'accès à la rivière et aux plages de notre bassin versant est à nouveau autorisé. Le Président, les élus locaux et les divers acteurs s'en félicitent !

En lien étroit avec l'Agence Régionale de la Santé, la Préfecture de l'Ardèche et les collectivités gestionnaires de baignade, l'EPTB Ardèche travaille pour préparer la saison estivale.

L'objectif est que nous puissions tous passer un été serein au bord de nos rivières tout en continuant de limiter la propagation du virus et sans oublier de respecter les milieux naturels !

Accès aux plages et baignade :

Depuis le 2 juin, l'accès aux bords de rivières, plans d'eau, lacs et à l'eau est à nouveau libre. Il doit se faire dans le respect des règles sanitaires et mesures de distanciation sociale qui s'imposent partout ailleurs, ainsi que (comme avant) dans le respect des propriétés privées.

A cette période de l'année, la baignade n'est pas surveillée, elle est aux risques et périls des usagers.

En juillet-août, des plages surveillées et/ou sur lesquelles la qualité des eaux de baignade est contrôlée ouvriront.

Sur ces sites gérés par des collectivités publiques, l'EPTB Ardèche, comme chaque été, réalisera les suivis qualité et apportera son expertise pour l'interprétation des résultats et la gestion des sites (fermeture préventive en cas d'orage par exemple).

Sur cette période, la fréquentation devra se faire dans le respect des gestes barrières.

Afin de limiter au maximum l'exposition des baigneurs à des risques potentiels, des mesures de contrôle renforcées et une organisation spécifique de la fréquentation sont en cours de définition avec les autorités sanitaires et les gestionnaires.

Covid 19 : quels sont les risques de contamination liés aux eaux de baignade en rivière ?

Des traces de virus peuvent être retrouvées dans les eaux usées et peuvent donc théoriquement rejoindre les rivières. Leur présence et leur pouvoir pathogène éventuel ne sont à ce jour pas confirmés.

Les autorités sanitaires précisent que la transmission du virus Covid-19 est essentiellement interhumaine, transmise par les « postillons » et par contacts mains-visage. En conséquence, autour des rivières et des sites de baignade, **le principal risque de contamination reste lié à la promiscuité. Il faut donc insister sur le respect des gestes barrières.**

Navigation :

La navigation en kayak et en canoë sur l'Ardèche, le Chassezac et les autres rivières est à nouveau autorisée.

Les organisateurs (clubs, loueurs...) ont mis en place des protocoles sanitaires permettant de respecter les consignes générales (distances physiques, nombre maximum de personnes rassemblées) et de fournir du matériel régulièrement désinfecté (gilets, pagaies, bateaux).

La réglementation habituelle de la navigation s'applique aussi à nouveau (âge des pratiquants, encadrement, équipements, niveaux d'eau...), sans restrictions particulières liées au virus.

Découvrons ensemble nos rivières :

Cet été encore, la brigade estivale de l'EPTB Ardèche sera présente sur les plages et les bords de rivière. Si les animations nature en soirée ne pourront malheureusement pas avoir lieu, nos saisonniers iront à la rencontre des usagers en journée, en juillet-août, pour les sensibiliser et répondre à leurs questions sur la biodiversité et la qualité des rivières.

Rappel des bons comportements :

Chacun reste garant de sa propre santé et nous sommes tous acteurs de la lutte contre l'épidémie :

- les mesures d'hygiène et de distanciation sociale doivent être respectées en tout lieu et circonstance, y compris sur les plages et dans l'eau ;

Le virus ne doit pas nous faire oublier le respect des autres et de la nature :

- les masques, comme les lingettes ou les gants, ne doivent pas être jetés dans la nature ni dans les toilettes, mais dans des poubelles si possible fermées ;
- les produits utilisés pour le nettoyage des mains ou des divers matériels (savon ou virucide), utilisés en bord de rivière, ne doivent pas être rejetés directement dans le milieu naturel. Ils doivent passer par les réseaux d'assainissement classique ;
- nos rivières sont riches mais fragiles : respectons plus que jamais leur biodiversité et ne gaspillons pas l'eau !



plus d'information : www.ardeche-eau.fr

contact technique : Anne FELL – contrat.ardeche@ardeche-eau.fr - 04 75 37 82 20

contact presse : Sophie FERRARIS - communication@ardeche-eau.fr - 06 76 93 87 66